

Bulletin UE-Haïti

#2 - oct/dec 2005



UNE ÉCOLE DE QUALITÉ POUR TOUS

A travers son programme PARQE, l'UE améliore les conditions d'apprentissage de plus de 100.000 enfants



La Commission Européenne finance en République d'Haïti, depuis 2003, un « Programme d'appui au Renforcement de la Qualité de l'Éducation de base » (PARQE). Ce programme, du montant de 28 millions d'euro pour 4 ans, a pour objectif d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de promotion de la « scolarisation universelle » dans quatre départements géographiques: Nord, Centre, Sud et Grand'Anse (représentant environ 25% de la population scolaire du pays). Le PARQE a pour objectif principal l'appui particulier à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, celles des maîtres et celles des écoles. Cette amélioration de la qualité passe par la réhabilitation ou la reconstruction des écoles des réseaux concernés, la formation des directeurs et des enseignants et la fourniture de matériels pédagogiques.



PARQE vise à l'amélioration de la qualité et des conditions matérielles de l'enseignement

L'implantation de 18 écoles de référence est à la base du programme, il s'agit notamment des « Ecoles Fondamentales d'Application et Centres d'Appui Pédagogique » ou EFACAP, qui vont permettre, dans les quatre départements concernés, la formation continue des enseignants et des directeurs ainsi que leur suivi par des conseillers pédagogiques.

Les aspects déconcentration et prise en charge par la communauté ont une importance fondamentale pour le programme, qui prévoit l'appui financier à la constitution de comité de gestion d'école et d'association de parents d'élèves. Le programme fournit également un appui institutionnel aux Directions Départementales concernées.

En bref, le programme prévoit dans ses activités concrètes:

- La construction ou réhabilitation des bâtiments et de leurs équipements en mobiliers, soit 18 EFACAP et 360 écoles.
- La mise en place d'un système de formation continue et d'appui pédagogique aux enseignants, avec environ 400 directeurs et 3 000 enseignants concernés
- La fourniture de manuels, matériaux didactiques et livres de bibliothèque
- Le financement d'un fond d'appui pédagogique, visant à créer un comité de gestion et une association des parents d'élèves dans chaque école ainsi que la mise en oeuvre de projets éducatifs
- L'appui aux Directions Départementales pour une gestion décentralisée des écoles
- La formation scolaire et professionnelle de base pour les élèves surâgés

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), avec l'appui d'une assistance technique, est chargé de la mise en oeuvre du programme. La Commission Européenne finance parallèlement au PARQE un programme de distribution d'aide alimentaire par le biais de cantines scolaires, au bénéfice de 150 000 élèves. Le développement d'une Nation passe nécessairement par l'éducation de tous ses enfants. L'UE réaffirme son appui dans cet effort de scolarisation universelle.

Le développement d'une Nation passe nécessairement par l'éducation de tous ses enfants. L'UE réaffirme son appui dans cet effort de scolarisation universelle.

Le développement d'une Nation passe nécessairement par l'éducation de tous ses enfants. L'UE réaffirme son appui dans cet effort de scolarisation universelle.

Le développement d'une Nation passe nécessairement par l'éducation de tous ses enfants. L'UE réaffirme son appui dans cet effort de scolarisation universelle.

Le développement d'une Nation passe nécessairement par l'éducation de tous ses enfants. L'UE réaffirme son appui dans cet effort de scolarisation universelle.

Faire plus, mieux et plus vite : l'Europe se mobilise pour les objectifs du millénaire pour le développement

L'année 2005 s'annonce comme décisive pour la lutte globale contre la pauvreté. L'agenda international converge autour de la solution du problème de la pauvreté extrême. On est aujourd'hui au carrefour dans la marche vers la date cible de 2015, pour l'aboutissement des Objectifs du Millénaire (ODM) des Nations Unies.

L'Union Européenne, qui est le plus grand bailleur de fonds au monde, est consciente de ses responsabilités. L'engagement européen dans la coopération au développement est massif (plus de 50 milliards USD en 2004) et constitue 55% de la totalité de l'aide officielle au développement dans les cinq continents.

Pour renforcer son engagement pour les ODM, l'UE a décidé d'élever à 0,56% le pourcentage de son produit national brut alloué à l'aide au développement d'ici à 2010 (contre 0,36 en 2004) pour arriver en 2015 à 0,7%.

L'UE travaille maintenant à l'alignement d'autres politiques, notamment le commerce, la pêche et l'agriculture, avec les huit objectifs du millénaire, tout en renforçant sa coopération avec les pays en voie de développement.

La Commission Européenne a aussi proposé une nouvelle politique de Développement pour l'UE reposant sur six axes : le développement des droits de l'homme et de l'accès aux services essentiels; la gouvernance et la sécurité; l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles; la croissance économique et le commerce comme facteur de développement; la sécurité alimentaire et la planification régionale; la lutte aux inégalités et la promotion de la cohésion sociale.

Lors du lancement de la campagne Européenne pour les Objectifs du Millénaire Louis Michel, commissaire européen au développement, a déclaré: «Nous devons faire plus et mieux. Non par charité, mais dans notre intérêt bien compris: nous sommes tous vulnérables aux risques dont nous pensons qu'ils ne menacent que les autres» «Dans un monde globalisé, aucun pays ne peut lutter seul: notre sécurité, notre prospérité et notre liberté sont indivisibles. Le principal défi que doit relever aujourd'hui la communauté internationale est de veiller à ce que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité toute entière. En dépit des possibilités considérables qu'elle offre, les avantages et le coût de la mondialisation sont à l'heure actuelle inégalement répartis».



1

Aide humanitaire : 400.000 € en soutien des victimes des calamités naturelles dans le Sud d'Haïti

Le Bureau d'aide humanitaire de la Commission Européenne (ECHO) débloque 400,000 euros pour les victimes des calamités naturelles dans le Sud du pays. Ce montant sera géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour faire face aux besoins urgents des agriculteurs avec la fourniture de semences et d'outils agricoles.

Après avoir subi des sécheresses importantes, le Sud d'Haïti a été frappé par des inondations suite au cyclone Dennis. Ces désastres ont sévèrement affecté les récoltes et augmenté davantage la vulnérabilité des foyers qui vivaient de l'agriculture.

La perte de deux campagnes agricoles consécutives a entraîné l'endettement des familles locales et menace une partie importante de la production alimentaire du pays.

Ce financement fournira aux agriculteurs du Sud une assistance en semences et outillage pour la reprise des activités durant la campagne agricole d'été 2005.

La Commission Européenne a octroyé en 2004, 13,9 million d'euros pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux désastres naturels dont Haïti a été victime. A travers ECHO, elle financera un programme de prévention de désastres à partir du mois d'octobre 2005.

Plus d'informations sur les activités humanitaires de la Commission Européenne en Haïti sont disponibles sur le site: http://europa.eu.int/comm/echo/field/haïti/index_fr.htm



2

Les travaux de réhabilitation de voirie urbaine démarrent dans six villes de province

Les infrastructures sont à la base du développement, et l'amélioration des routes et des rues dans les villes constitue une première démarche importante pour la relance économique du pays.

La Commission Européenne, en coordination avec les autorités du gouvernement intérimaire, a mis en oeuvre le Fonds Européen de Développement pour le financement de nombreux projets de réhabilitation. A la fois en ce qui concerne plusieurs grands axes routiers et de nombreuses rues dans des villes de province.

Dans le cadre du Programme de Réhabilitation et Développement (PRD), l'Union Européenne finance des travaux de construction de trottoirs et de caniveaux ainsi que de revêtement de la chaussée généralement avec des pavés de béton ou «adoquins» dans sept villes de province: Croix de Bouquets, Saint Marc, Saint Louis du Nord, Les Cayes, Petite Rivière de l'Artibonite, Gonaïves et Petit Goave. Le montant total de ces investissements s'élève à 3,6 millions d'euros, ce qui représente autour de 178 millions de Gourdes.

Les travaux ont déjà démarré dans six de ces sept villes, et leur durée d'exécution est prévue autour de six mois.

Plus de 15 Kms de rues seront réhabilitées dans les quartiers populaires des sept villes concernées, où les travaux seront exécutés par plusieurs entreprises privées différentes qui emploieront des ouvriers pour un total d'autour de 20 000 jours de travail.

On estime que la population de ces villes -autour d'un million de personnes- bénéficiera directement de l'assainissement et de l'amélioration des conditions de vie que ces projets permettront, ainsi que du bénéfice général qu'une ville au trafic plus fluide et plus propre apporte à ses habitants et aux gens de passage.



3

Le Programme de Microréalisations (PMR) : 42 projets pour plus de 700 000 bénéficiaires

L'Union Européenne finance en Haïti le Programme de Micro-réalisations (PMR). Ce programme permet de subventionner des projets élaborés par des associations et des organismes non gouvernementaux haïtiens ou européens.



4

Différents secteurs d'activité peuvent être soutenus par les projets du PMR: santé, éducation, alimentation en eau, assainissement, artisanat, infrastructures, agriculture, environnement. Pour être éligibles les projets de micro-réalisations doivent remplir un besoin prioritaire, émaner d'une communauté et lui bénéficier directement. Une participation financière et/ou matérielle du bénéficiaire est exigée. Cette participation doit être égale ou supérieure à 25 % du coût total du projet. Les communautés bénéficiaires démontrent ainsi leur intérêt et leur appropriation du projet.

L'objectif du PMR est de renforcer l'accès des plus défavorisés aux services sociaux et économiques de base. Le PMR renforce également les groupements à travers des actions de formation et un suivi individuel. Il les

aide à identifier, négocier et réaliser des actions prioritaires à bénéfice collectif. Ces actions aident à structurer le tissu social haïtien. Le PMR veille à la présence active de femmes dans les comités de gestion des projets. Cette représentation féminine a des effets positifs sur l'exécution des projets.

5,5 millions d'euros, soit près de 300 millions de Gourdes sont réservés aux réalisations. Durant la première année de mise en oeuvre 42 micro-réalisations ont été financées par le PMR, sur l'ensemble du territoire haïtien, en milieu rural comme en milieu urbain.

Quelques exemples de réalisations en cours: la construction d'un atelier de sacs et valises à Port-au-Prince, la production et la transformation du manioc (3 projets dans le département du Nord), appui à la modernisation de la fabrication du mamba dans la région de Cap Haïtien, le séchage et la commercialisation de fruits séchés à Camp Perrin, l'appui à la production et la transformation de lait à Verettes (Saint Marc), l'encadrement d'associations artisanales à Jacmel, un système d'adduction d'eau potable à Kenscoff.



5

Le PMR contribue aussi à la relance de l'économie haïtienne : entre août 2004 et août 2005, 280 000 journées de travail ont été créées. Les investissements ont bénéficié à divers secteurs d'activité : matériaux de construction, transport, formation... 25 projets sont générateurs de revenus et stimulent la production de richesses, dans le secteur agricole et l'artisanat notamment. Depuis un an, les 42 projets du PMR ont touché plus de 70.000 bénéficiaires directs et plusieurs dizaines de milliers de bénéficiaires indirects.

Cependant, ces chiffres ne doivent pas faire oublier que le PMR agit seulement comme un facilitateur et un accompagnateur : Haïti et ses citoyens sont les seuls responsables du développement et de l'amélioration des conditions de vie de la population. Dépasser les individualités pour atteindre un mieux collectif, voilà ce que cherche à favoriser le PMR en mettant en pratique la devise nationale « L'union fait la force ».

Il ne s'agit pas d'entretenir une relation entre donneur d'aide et receveur d'aide : le PMR cherche à catalyser des initiatives locales dans un esprit de partenariat. L'Union Européenne croit en ce vrai partenariat, une relation dans laquelle tout le monde sort gagnant.

Images:

- 1- Louis Michel, commissaire européen au développement
- 2- Le site web de la campagne UE pour les objectifs du millénaire www.europe-cares.org
- 3- L'Ordonnateur National, Price Paddy, avec les autorités locales lors du démarrage des travaux à St Louis du Nord
- 4- Projet d'adduction d'eau potable à Kenscoff
- 5- Construction d'une piste rurale

Les Elections une opportunité pour prendre son destin en main

Le pays a trop longtemps souffert d'une mauvaise gouvernance politique avec notamment une forte instrumentalisation des institutions publiques qui a contribué à affaiblir l'état de droit et à miner sa crédibilité. La restauration de cet état de droit et des libertés fondamentales passe par des réels changements de comportements et par l'organisation et la tenue d'élections locales, législatives et présidentielles libres et honnêtes. Ces élections représentent une opportunité historique pour Haïti et l'Union européenne s'est engagée pleinement dans le soutien à cette transition démocratique.

L'UE finance 18 millions €, soit presque un tiers du coût total de l'organisation des élections, en contribuant au fond électoral géré par le PNUD qui assiste le Conseil Electoral Provisoire dans son mandat

L'Union européenne va aussi envoyer une mission d'observation internationale électorale et finance l'établissement d'observateurs nationaux du CNO. D'importants moyens ont été mobilisés pour des campagnes de sensibilisation et des projets visant à la réconciliation, à la construction de la paix et à la cohésion sociale. Une campagne audiovisuelle de sensibilisation et incitation au vote démarre sur tout le territoire national en octobre 2005.

L'UE sera particulièrement attentive à ce que ces élections soient libres, transparentes et inclusives, que les résultats soient acceptés par tous et qu'un gouvernement représentatif et légitime soit en place à partir du 7 février 2006.



La délégation de la Commission Européenne déménage

La Délégation de la Commission Européenne en République de Haïti annonce son déménagement dans les nouveaux locaux du Bâtiment Hexagone, situé à l'angle des rues Darguin et Clerveaux à Pétionville.

L'engagement croissant de l'Union Européenne en Haïti a engendré une augmentation de son personnel.

Ce déménagement s'intègre dans un effort de servir plus efficacement les objectifs de coopération et le dialogue politique de la Délégation de la Commission Européenne en République de Haïti.

Les locaux de la nouvelle Délégation seront ouverts au public de 7 heures 30 à 15 heures du Lundi au Vendredi.

Les nouveaux contacts seront:

Tél. 256 0041 / 42 Fax. 256 0146

e.mail: delegation-haiti@cec.eu.int

Site Web: www.delhti.cec.eu.int